



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10 et 2121-11 du code général des collectivités territoriales)

Séance du Jeudi 31 mars 2022 à 20h00 - Salle des Fêtes de la mairie de Saint-Usage

## ORDRE DU JOUR

- 1 : Désignation d'un secrétaire de séance (présentée par Madame le Maire)
- 2 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 février 2022 (présentée par Madame le Maire)
- 3 : Information de Madame le Maire
  - *Changement de la téléphonie du secrétariat (présentée par Madame le Maire)*
  - *Election Présidentielle– Tenue du bureau de vote (présentée par Madame le Maire)*
  - *Recours contre l'avis favorable de la CDAC pour l'extension du supermarché Lidl (présentée par Madame le Maire)*
  - *Gouter des aînés 2022 – 07 mai 2022 (présentée par Madame le Maire)*
  - *Location du garage municipal, situé 1 place des écoles (présenté par Monsieur Alain IMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint)*
  - *Tirage au sort des Jurés d'Assises 2022-2023 (présenté par Monsieur Ali ERTUGRUL, 3<sup>ème</sup> adjoint)*
- 4 : Décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT (présentée par Madame le Maire)
  - *DIA – Déclaration d'intention d'aliéner*
  - *Décision 2022-01 – Portant passation d'un contrat de leasing par crédit-bail pour une location d'un camion-benne pour une durée de 60 mois*
  - *Décision 2022-02 – Réforme et cession du camion-benne des Services Techniques immatriculé à titre gratuit pour destruction*
- 5 : Vote du compte de gestion 2021 de la Commune (présentée par Madame le Maire)
- 6 : Vote du compte administratif 2021 de la commune (présenté par Monsieur Alain IMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint)
- 7 : Affectation des résultats 2021 au budget de la Commune (présentée par Madame le Maire)
- 8 : Taux d'imposition directe 2022 de la Commune (présentée par Madame le Maire)
- 9 : Vote du Budget primitif 2022 de la Commune (présentée par Madame le Maire)
- 10 : Affectation au budget du CCAS de la Commune (présentée par Madame le Maire)
- 11 : Fixation des durées d'amortissement des immobilisations de la Collectivité (présentée par Madame Aurélie LABELLE, 2<sup>ème</sup> adjointe)
- 12 : Signature d'une Convention de Mutualisation pour le poste de chef de projet ORT (présentée par Madame le Maire)
- 13 : Autorisation de la signature de la Convention portant Charte d'Engagement sur la stratégie Départemental de l'Eau avec le Département de la Côte d'Or (présentée par Madame le Maire)
- 14 : Signature d'une convention d'intervention des services technique de la Communauté de Communes Rives de Saône pour des opérations de tontes sur la Commune (présenté par Monsieur Alain IMBERT, 1<sup>er</sup> adjoint)
- 15 : Questions diverses



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT-USAGE

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10 et 2121-11 du code général des collectivités territoriales)

## LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA DANS LA SALLE DES FETES DE LA MAIRIE DE SAINT- USAGE

**2 PLACES DU 08 MAI 1945**  
**JEUDI 31 MARS 2022 – 20H00**

**Le port du masque est OBLIGATOIRE à l'intérieur de la salle des Fêtes**

Fait à Saint-Usage

Le Maire



Affiché le 24 mars 2022

Valérie HOSTALIER